

PUBLIC

Toute personne en charge de mettre en place le mentorat au sein de son organisation : dirigeant, DRH, RRH et /ou toute personne amenée à devenir mentor au sein d'entreprise ou d'organisation

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

INTERVENANTE

Lydia HAFERBURG,

LE MENTORAT POUR QUOI ?

L'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'organisation moderne est de trouver des moyens efficaces d'exploiter et de partager la richesse des connaissances disponibles au sein de l'entreprise afin de profiter de son écosystème.

Le mentorat est un moyen efficace de la communication transversale, qui enrichit l'interaction et la collaboration au sein de l'organisation. Il permet aux salariés d'apprendre les uns des autres ; de partager les connaissances organisationnelles dans l'ensemble d'entreprise et d'encourager l'application de l'apprentissage.

Le fait de partager les expériences collectivement améliore la qualité de la performance, renforce la motivation et établit une « norme » de partage des connaissances et de bonnes pratiques pour tous sur le lieu de travail.

L'objectif du mentorat est de faciliter l'apprentissage et la réflexion du mentoré, le rendre gestionnaire plus indépendant et plus expérimenté plutôt que de dépendre du mentor. Faire évoluer la capacité à envisager des alternatives et à explorer des solutions innovantes sont plus efficaces qu'une approche directive.

Le mentorat permet aux cadres en devenir d'avoir la confiance et le courage d'appliquer une pensée agile et innovante pour faire face à une multitude de défis dans un environnement dynamique.

Il sert aussi comme outil d'évolution personnelle et professionnelle : ceux qui recherchent activement un retour d'information augmentent leur conscience de soi, ce qui engendre une plus grande probabilité d'effort et d'engagement.

LE MENTORAT COMMENT ?

Le mentorat fonctionne sur la base d'un encouragement positif.

Le mentor, qui s'engage à développer les autres, encourage les mentorés à se prendre en charge et à réaliser leur potentiel, en leur partageant son expérience et son expertise.

Le mentor suspend son jugement et encourage l'exploration, l'expérimentation et la réflexion sur une série d'options.

La relation de mentorat n'est pas une question de pouvoir ; elle est centrée sur l'apprentissage. Les deux parties travaillent en accord sur les objectifs généraux et l'orientation de la relation.

Elle se veut collaborative, les deux parties ayant leur mot à dire, mais il incombe aux apprenants d'assumer la responsabilité de leurs progrès en s'engageant dans la relation de mentorat.

DURÉE

2 jours soit 14 heures
pour les 3 modules

ou

atelier d'une demi-
journée soit 3,5 h
(module 1, module 3)

LIEU

En inter entreprises
9 rue Mariá Telkes
Treillières
(proche Nantes)

ou

Au sein de votre
organisation

LE PROCESSUS COLLECTIF (L'INGÉNIERIE DU MENTORAT)

- Diagnostic
- Production du programme
- Jumelage
- La formation
- Lancement
- Suivi
- Évaluation
- Clôture/Partage collectif



LE MENTOR

Le mentor est un collaborateur de l'entreprise expérimenté, volontaire et bénévole, qui souhaite transmettre son savoir et apporter son soutien, en dehors de tout lien hiérarchique, à un pair (le mentoré ou mentee) en quête d'évolution personnelle et professionnelle

LE MENTORÉ

Le mentoré (l'accompagné ou le protégé) joue un rôle actif dans la relation avec le mentor, avec le but de devenir autonome dans la mobilisation de ses propres ressources et solutions.

L'INGÉNIEUR EN MENTORAT (l'accompagnateur du programme)

L'ingénieur en mentorat est une personne formée qui pilote le ou les programmes de mentorat en interne. Elle conçoit, met en œuvre et assure le suivi du programme de mentorat au sein de l'entreprise

Les pistes d'application :

- Participer au développement personnel du « mentor » (exercice de l'écoute active, prise de recul, élargissement du champ d'appréciation)
- Développer le réseau interpersonnel du « mentee » et du « mentor », participer au décloisonnement de l'organisation
- Favoriser le partage d'une culture commune au-delà des différences de génération, fonction et origine
- Valoriser et fidéliser les personnes engagées dans le programme, contribuer à redonner du sens à leur travail
- Attirer et faire évoluer les jeunes talents
- Accompagner la transition générationnelle
- Inclure le « reverse mentoring » - apporter à des salariés seniors une meilleure compréhension d'une culture ou de compétences techniques détenues par la nouvelle génération
- Pratiquer le « peer mentoring » - mettre en relation des personnes d'un niveau d'expérience et de responsabilité comparables
- Encourager la diversité en apportant un soutien à certaines minorités (femmes-cadres, les personnes handicapées...)

ÉVALUATION

Évaluation et auto-évaluation en continu (quiz, test, mise en pratique)

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Ateliers interactifs
- Travail en sous-groupes
- Possibilité en visio

OBJECTIFS

MODULE 1 : Découvrir les enjeux du mentorat : ½ journée

- Comprendre la démarche Mentorat en organisation apprenante
- Savoir distinguer entre différentes formes d'accompagnement en entreprises : tutorat, coaching, le mentorat bénévole, le business mentorat, l'ingénierie de mentorat

MODULE 2 : Formation à l'ingénierie du mentorat : 1 journée

- Concevoir un programme de mentorat
- Assurer l'implication de différents acteurs et le sponsoring du programme
 - Faire le matching des binômes
 - Communiquer sur le programme
 - Animer les binômes tout au long du programme
 - Évaluation et célébration du programme
 - Démarche de pérennisation des résultats

MODULE 3 : Formation des mentors/mentoré : ½ journée

- Comprendre les enjeux de la relation mentor/mentoré
- Connaître le processus et les postures respectives

TARIFS

- ❖ En inter, groupe de 8 à 12 personnes maximum
400 € HT par personne et par jour, soit pour **2 jours** :
800 € HT pour 1 participant (960 € TTC)
- ❖ Au sein de votre organisation, pour un groupe de 8 à 12 personnes maximum
1600 € HT la journée, soit pour **2 jours** : 3200 € HT (3840 € TTC)
- ❖ Si uniquement atelier (Module 1 ou 3)
900 € HT la **demi-journée (1080 € TTC)**

RÉFÉRENCES

Corinne Cantin Consulting
Kaizance
Les AppreNantes Organisations

SIRET : 804 351 252 00031
NDA : 52 44 07656 44